

## **Introduction**

### Pour une histoire des emblèmes et des couleurs

Michel PASTOUREAU

Je suis d'autant plus heureux d'introduire le présent colloque que jusqu'à des dates récentes les objets et les problèmes dont il va être ici question, étaient jugés indignes de l'histoire savante et des travaux universitaires. Ils étaient souvent abandonnés à la petite histoire, aux recueils d'anecdotes, voire aux collectionneurs d'insignes ou aux amateurs d'ésotérisme. Au mieux, les couleurs ne semblaient relever que de la seule histoire de l'art – laquelle s'en désintéressait totalement – les emblèmes, de l'histoire politique – qui ne s'y intéressait guère – et les symboles, de la théologie. Au pire, tout cela paraissait vain, futile, voire ridicule ou réactionnaire. Je me souviens des difficultés que j'ai rencontrées, à la fin des années 1960, pour faire accepter, à l'École des Chartes, un sujet de thèse portant sur l'héraldique médiévale – « Pastoureau, vous allez faire rire de vous et faire rire de nous » m'avaient dit mes maîtres, qui pourtant m'aimaient bien – puis, pendant deux ou trois décennies, pour tenter de faire comprendre à l'ensemble de la communauté scientifique que l'héraldique, l'emblématique et la symbolique étaient des disciplines utiles et respectables, qui pouvaient apporter aux historiens des informations nombreuses, originales et variées. Cela a été difficile et reste difficile.

Certes, les esprits et les attitudes ont évolué, mais lentement et partiellement. Rien n'est encore gagné. Nombreux demeurent nos collègues qui ne comprennent pas que l'on puisse consacrer un mémoire ou une thèse à un sujet portant sur l'histoire emblématique ou symbolique : dans les jurys de concours, tant à l'université qu'au CNRS, ils barrent systématiquement la route aux candidats qui ont travaillé dans ces domaines jugés par eux, encore et toujours, inutiles ou peu scientifiques. Tout récemment, à l'un de ces

candidats, doté d'un dossier excellent et venant de faire un oral remarquable, un membre du jury a adressé ses félicitations mais a ajouté, cruellement et stupidement, « vous comprendrez bien que le CNRS a d'autres préoccupations que l'héraldique et l'emblématique » ! En outre, ces domaines étant par essence transdisciplinaires et transdocumentaires, ils handicapent ceux qui en sont spécialistes et qui tentent de faire carrière. Car si, aujourd'hui comme hier, tout le monde s'accorde encore (mais pour combien de temps?) à reconnaître que c'est au carrefour des disciplines que se font les véritables découvertes et les progrès importants de la recherche, lorsqu'il s'agit de recruter un chercheur on demande désormais des étiquettes claires, des profils lisses, des spécialités étroites. Être à cheval sur deux terrains (par exemple l'histoire et l'histoire de l'art) ou deux périodes (fin du Moyen Âge et début des Temps Modernes) est devenu un handicap insurmontable. C'est là une situation à la fois scandaleuse, affligeante et témoignant d'une régression certaine du savoir.

Car ce rejet et cette méconnaissance du monde des emblèmes et des symboles ne se limitent pas à la recherche et à l'enseignement. Ils s'observent pareillement dans la plupart des milieux contemporains. À commencer par celui de nos élus et de nos gouvernants. La classe politique actuelle est souvent très ignorante de l'histoire des emblèmes, nationaux ou régionaux ; les récentes campagnes électorales en ont donné des preuves accablantes. Que ne racontent-ils pas sur l'histoire ou la symbolique du drapeau tricolore, de la Marseillaise, de la fleur de lis, du coq gaulois, de l'hermine bretonne, du léopard normand ou de croix de Lorraine ! Et ce qui vaut pour la classe politique vaut aussi, et plus encore, pour l'ensemble de nos concitoyens. Les mêmes fables, les mêmes légendes, les mêmes inepties, toutes plus ou moins ésotériques, continuent de circuler. Pour les quelques historiens qui travaillent sur de tels sujets cela finit par être décourageant.

Cette inculture généralisée n'est du reste pas propre à la France. Dans les pays voisins on rencontre partout, ou presque, les mêmes ignorances, quand ce n'est pas le même mépris. Je suis allé récemment en Grèce, où j'ai vu flotter en maints endroits le superbe drapeau national bleu et blanc, adopté par la Grèce lorsqu'elle a acquis son indépendance, en 1830. L'historien des emblèmes sait que ces deux couleurs sont celles de la Bavière et que le premier roi de la Grèce moderne, le jeune Othon I<sup>er</sup>, était le fils cadet du roi de Bavière. Or en Grèce, tout le monde semble l'ignorer et pense que le bleu du drapeau évoque la couleur du ciel et de la mer et le blanc, celle des maisons ! On pourrait penser qu'il s'agit là d'une attitude nationaliste, refusant d'admettre le lien historique entre la Grèce et la Bavière ; ce qui en soi serait compréhensible et aurait même valeur de document d'histoire. Mais non : il s'agit d'une simple ignorance et d'une explication naïve, très naïve, du pourquoi des couleurs du drapeau. Au demeurant, ce même type

d'explication simpliste se rencontre dans bien d'autres pays, en Europe et hors d'Europe, à propos des drapeaux nationaux.

Il faut dire ici combien l'histoire des drapeaux reste peu étudiée sur le plan scientifique. Elle est soigneusement évitée, sinon réprouvée, et passe pour dangereuse. Le drapeau fait peur au chercheur. Il lui fait peur parce que sa pratique est encore si fortement et si excessivement ancrée dans le monde contemporain qu'il est presque impossible de prendre le recul nécessaire pour tenter d'en analyser le fonctionnement. Il lui fait peur, surtout, parce que, comme naguère, l'attachement que certains lui portent peut encore donner lieu à toutes les appropriations partisans, à tous les usages détournés, à toutes les passions, à toutes les dérives. De multiples faits et comportements politiques et sociaux sont quotidiennement là pour nous le rappeler. Mieux vaut donc parler du drapeau le moins possible.

De fait, en Europe occidentale, au sein des sciences humaines, on n'en parle pas. Je ne suis du reste pas certain qu'il faille uniquement le déplorer. Historiographiquement, il existe en effet un lien patent entre les régimes et les époques totalitaires et les travaux des érudits portant sur la symbolique de l'État ou de l'identité nationale. Le désintérêt montré pour ces questions par les démocraties occidentales depuis la dernière guerre, voire plus en amont, ne me paraît donc pas complètement regrettable. Inversement, et pour les mêmes raisons, je ne suis pas absolument sûr qu'il faille se réjouir du (timide) regain d'intérêt manifesté par les chercheurs européens pour ces problèmes depuis quelques années. Cela n'est sans doute ni neutre, ni innocent, ni accidentel. La recherche est toujours fille de son temps... Quoiqu'il en soit, les drapeaux proprement dits n'ont pas encore bénéficié d'un tel regain d'intérêt, et cette situation explique pourquoi la vexillologie est une discipline qui n'a nulle part de statut scientifique. Partout elle semble abandonnée aux collectionneurs d'insignes et de *militaria*. Ceux-ci leur consacrent certes un certain nombre de monographies, de périodiques et de répertoires, mais ces publications ne sont le plus souvent guère utilisables par les chercheurs : informations lacunaires et contradictoires, manque de rigueur, érudition souvent naïve, absence surtout d'une véritable problématique qui envisagerait le drapeau comme un fait de société à part entière. La vexillologie n'est pas encore une science. En outre elle n'a pas su ou pas voulu profiter des mutations récentes de la plupart des sciences sociales et linguistiques – ainsi l'apport de la sémiologie lui est presque totalement inconnu, ce qui paraît effarant pour une discipline qui a pour objet premier l'étude d'un système de signes – et, de ce fait, elle a été incapable de renouveler ses enquêtes et ses méthodes, comme a su le faire l'héraldique par exemple. Au reste, à l'heure actuelle, il n'existe pratiquement aucun « pont » entre les deux disciplines, les héraldistes ayant tendance – ce en quoi, ils

ont probablement tort – à mépriser cette discipline sœur (future rivale?) et contribuant par là même à la laisser dans son état de latence.

Le drapeau pourrait cependant constituer un riche document d'histoire anthropologique. À la fois image emblématique et objet symbolique, il est soumis à des règles d'encodage contraignantes et à des rituels spécifiques qui, aujourd'hui, se situent au cœur de la liturgie de l'État et/ou de la Nation. Mais il n'est pas de toutes les époques ni de toutes les cultures. Même en se limitant à la culture occidentale, prise dans la longue durée, un faisceau de questions se pose qui n'ont pas encore donné lieu à des enquêtes véritables. Depuis quand, par exemple, l'homme s'emblématise-t-il davantage par la couleur et par la géométrie que par des figures animales? Depuis quand, pour ce faire, installe-t-il des morceaux de tissus au sommet d'une hampe? Où, quand et comment ces pratiques, au début plus ou moins empiriques et circonstanciées, se sont-elles transformées en codes à part entière? Quelles formes, quelles figures, quelles couleurs, quelles combinaisons ont été sollicitées pour organiser ces codes et pour en assurer un solide contrôle? Et surtout, quand et comment est-on passé d'étoffes véritables, flottant au vent et faites pour être vues de loin, vers des images non textiles, exprimant le même message emblématique ou idéologique mais prenant place sur des supports de toute nature, dont certains sont même monochromes et d'autres conçus pour être vus de près? Quelles mutations – matérielles, sémiologiques, sémantiques, idéologiques, sociales – ont impliqué ce passage du drapeau en tant qu'objet physique vers le drapeau en tant qu'image conceptuelle?

Enfin, depuis quand, dans une entité politique donnée, l'une de ces étoffes puis l'une de ces images a-t-elle été choisie pour symboliser le pouvoir? D'abord différents pouvoirs, ensuite, spécifiquement, le pouvoir de l'État ou celui de la Nation? Quelles couleurs ou combinaisons de couleurs a-t-on choisi pour ce faire? Qu'a-t-on voulu signifier? Au reste, qui choisit, dans quel contexte, pourquoi, comment? Et ce choix fait, quelle en est sa durée, sa diffusion, son évolution? Tout drapeau a une histoire et cette histoire est rarement une histoire immobile. Enfin, qui regarde un drapeau? Qui connaît ou reconnaît celui de son pays, ceux des pays voisins, ceux des pays lointains? Qui sait les décrire, les représenter, passer de l'objet à l'image, de l'image à l'objet? Autant de questions, parmi beaucoup d'autres, qui, non seulement attendent encore leurs réponses, mais qui ont même été rarement posées, pour ne pas dire jamais.

À ces remarques historiographiques, il faut ajouter plusieurs remarques lexicales. Les premières concernent le vocabulaire même de l'histoire emblématique et symbolique. En français moderne, ce vocabulaire est pauvre et imprécis, entretenant par là même toutes sortes d'approximations, de

confusions, de faux savoirs. Il l'est moins en anglais et en allemand – où la faculté d'employer des mots composés ou de créer des termes nouveaux et choisis se révèle ici particulièrement fructueuse – et il ne l'était pas en latin. Au contraire, le latin distinguait soigneusement, dans la vaste famille des *signa*, un grand nombre de branches et de sous-branches (*imagines, figurae, insignia, vexilla, sigilla, exempla, denotationes, memoriae, simulacra, similitudines...*), et à l'intérieur de chacune d'elles, il usait d'un lexique abondant et solide, correspondant aux différentes catégories de signes, de supports, de référents ou de procédés de symbolisation. Rien de tel en français moderne. Les mots *emblèmes* et *symboles* sont eux-mêmes souvent considérés comme synonymes ou bien employés dans des sens vagues, contradictoires, voire fautifs. Rappelons les définitions actuelles de ces deux mots, celles qui doivent être à l'œuvre dans tout travail portant sur ces domaines.

L'emblème est un signe qui dit l'identité d'un individu ou d'un groupe d'individus : le nom, les armoiries, l'attribut iconographique sont des emblèmes. Le symbole au contraire a pour signifié non pas une personne physique mais une entité abstraite, une idée, une notion, un concept. La différence se situe du côté du signifié. Cependant, certains signes, certaines figures, certains objets sont parfois ambivalents, à la fois emblème et symbole. Parmi les *regalia* du roi de France, par exemple, la main de justice est à un attribut emblématique, qui identifie le roi de France et le distingue des autres souverains qui n'en font jamais usage ; mais en même temps c'est un objet symbolique qui exprime une certaine idée des fonctions judiciaires de la monarchie française. De même, si les armoiries royales, *d'azur semé de fleurs de lis d'or*, constituent bien une image emblématique aidant à reconnaître le roi de France, en revanche les figures et les couleurs qui composent ces armoiries – l'azur, l'or, les fleurs de lis – sont porteuses d'une forte charge symbolique. Il en va de même aujourd'hui du drapeau tricolore (et de bien d'autres drapeaux) : il est l'emblème de la France (et non pas son symbole), en tant qu'elle rassemble 60 millions de personnes ; mais il peut être aussi le symbole d'une certaine idée de la république, de la démocratie, des libertés, etc.

Du côté des couleurs, les problèmes de lexique sont encore plus complexes et récurrents. En français comme dans la plupart des langues occidentales, les termes qui désignent les six couleurs de base (blanc, rouge, noir, vert, jaune, bleu) sont des termes extrêmement forts, toujours puissamment connotés et dont la signification va très au-delà de la seule coloration. Dire qu'un cheval est « blanc », un vêtement « noir », un drapeau « rouge », c'est énoncer bien plus qu'une simple notation colorée. Les termes de couleur possèdent en eux-mêmes, par essence, diverses propriétés déictiques, classificatrices, emblématiques ou symboliques qu'il est difficile de neutraliser ou de contrôler. Ils disent toujours plus que ce qu'ils paraissent dire. Au reste, au sein du lexique, ils forment une catégorie à part, étant

à la fois adjectifs et substantifs et obéissant à des règles grammaticales ou orthographiques distinctes et capricieuses.

Cette spécificité du lexique chromatique fait qu'une couleur nommée est souvent chargée d'une force emblématique et symbolique plus grande qu'une couleur représentée. D'où le couplage fréquent de la représentation matérielle et de l'énonciation verbale. En ces domaines, l'héraldique est sans doute le système de signes qui a poussé le plus loin l'association du message vu et du message lu : entre l'image et le texte, c'est-à-dire entre les armoiries peintes, sculptées ou gravées et la description des armoiries dans la langue du blason, il y a ni rupture ni opposition, mais au contraire une complémentarité donnant aux signes héraldiques une sorte de puissance exponentielle.

Ces particularités font à la fois l'intérêt et les difficultés de l'histoire des emblèmes et des symboles. L'historien a toujours l'impression que, sur ces terrains, il y a toujours quelque chose qui lui échappe. En outre, différents dangers le menacent, à commencer par celui de l'anachronisme. Reprenons l'exemple des couleurs car c'est sans doute le plus pertinent.

Il est en effet impossible de projeter telles quelles dans le passé nos définitions, nos conceptions et nos classifications actuelles de la couleur. Ce n'étaient pas celles des sociétés d'autrefois (et ce ne seront probablement pas celles des sociétés de demain...). Rappelons que pendant des siècles et des siècles le noir et le blanc ont été considérés comme des couleurs à part entière, et même comme des pôles forts de tous les systèmes de la couleur ; que le spectre et l'ordre spectral des couleurs (violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge) sont inconnus avant le XVII<sup>e</sup> siècle ; que l'articulation entre couleurs primaires et couleurs complémentaires est une pure convention qui émerge lentement au cours de ce même siècle et qui ne s'impose vraiment qu'au XIX<sup>e</sup> ; que l'opposition entre couleurs chaudes et couleurs froides est elle aussi totalement conventionnelle et fonctionne différemment selon les époques et les sociétés. Au Moyen Âge et à la Renaissance, par exemple, le bleu est considéré en Occident comme une couleur chaude, parfois même comme la plus chaude de toutes les couleurs ; c'est du reste encore l'opinion exprimée par Goethe dans son *Traité des couleurs*. Les notions de couleurs chaudes ou froides, de couleurs primaires ou complémentaires, les classements du spectre ou du cercle chromatique, les lois de la perception ou du prétendu contraste simultané ne sont pas des vérités éternelles et universelles mais simplement des étapes dans l'histoire mouvante des connaissances. Ne les manions pas inconsidérément, ne les transportons pas, sans précaution aucune, vers les sociétés anciennes.

À cet égard, exemplaire est le cas du vert car il montre toute l'absurdité qu'il y a à appliquer nos savoirs ou nos classements d'aujourd'hui aux objets

ou aux documents que les siècles passés nous ont transmis. Pour nous, en effet, depuis les expériences du prisme réalisées par Newton à l'horizon des années 1665-1666, et depuis la mise en valeur du spectre et de la classification spectrale des couleurs, il est incontestable que le vert se situe quelque part entre le jaune et le bleu. Au reste, de multiples habitudes sociales, des calculs scientifiques, des preuves « naturelles » (ainsi l'arc-en-ciel) et des pratiques quotidiennes de toutes sortes sont constamment là pour nous le rappeler ou pour nous le prouver; d'autant plus facilement que c'est une « vérité » qui nous est enseignée dès l'école maternelle. Or, pour l'homme de l'Antiquité, du Moyen Âge et encore pour celui du XVI<sup>e</sup> siècle, cela n'a guère de sens. Dans aucun système antique ou médiéval de la couleur, le vert ne se situe entre le jaune et le bleu. Ces deux dernières couleurs ne prennent pas place sur les mêmes échelles ni sur les mêmes axes; elles ne peuvent donc avoir un palier intermédiaire, un « milieu » qui serait le vert. Le vert entretient certes des rapports étroits avec le bleu, mais il n'en a aucun avec le jaune, comme le montre fort bien le lexique: il n'existe aucun terme ancien permettant de nommer ce qui se situe entre le vert et le jaune. De même, que ce soit en peinture ou en teinture, aucune recette ne nous apprend avant le XVII<sup>e</sup> siècle que pour faire du vert il faille mélanger du jaune et du bleu. Peintres et teinturiers savent très bien fabriquer la couleur verte, mais pour ce faire ils ne mélangent jamais ces deux couleurs. Pas plus qu'ils ne mélangent du bleu et du rouge pour obtenir du violet. Pour ce faire, ils mélangent du bleu et du noir: le violet est un demi-noir, un sous-noir, comme il l'est resté dans la liturgie catholique et dans les pratiques vestimentaires du deuil.

L'historien qui étudie les couleurs – qu'elles soient matérielles ou symboliques – doit donc se méfier de tout raisonnement anachronique. Non seulement il ne doit pas projeter dans le passé ses propres connaissances de la physique ou de la chimie des couleurs, mais il ne doit pas prendre comme vérité absolue, immuable, l'organisation spectrale des couleurs et toutes les théories qui en découlent. Pour lui comme pour l'ethnologue, le spectre ne doit être envisagé que comme un système parmi d'autres pour classer les couleurs. Un système aujourd'hui connu et reconnu de tous, « prouvé » par l'expérience, démonté et démontré scientifiquement, mais un système qui peut-être, dans deux, quatre ou dix siècles, fera sourire ou sera définitivement dépassé. La notion de preuve scientifique est elle aussi étroitement culturelle; elle a son histoire, ses raisons, ses enjeux idéologiques et sociaux. Aristote, qui ne classe pas du tout les couleurs dans l'ordre du spectre, démontre néanmoins « scientifiquement », par rapport aux connaissances de son temps, et preuves à l'appui, la justesse physique et optique, pour ne pas dire ontologique, de sa classification. Et c'est cette classification qui perdurera jusqu'aux temps modernes. Elle se présente dans un ordre très différent

du spectre: blanc, jaune, rouge, vert, bleu, violet, noir, et c'est impérativement cet ordre que doit prendre en compte tout historien travaillant sur des questions faisant intervenir les couleurs pour les périodes antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais il y a plus. Sans même solliciter la notion de preuve, que penser de l'homme médiéval – dont l'appareil de vision n'est aucunement différent du nôtre – qui ne perçoit pas les contrastes de couleurs comme l'homme d'aujourd'hui? Au Moyen Âge, en effet, deux couleurs juxtaposées qui pour nous constituent un contraste fort peuvent très bien former un contraste relativement faible; et inversement, deux couleurs qui pour notre œil voisinent sans aucune violence peuvent hurler pour l'œil médiéval. Conservons l'exemple du vert. Pour l'œil médiéval, juxtaposer du rouge et du vert (la combinaison de couleurs la plus fréquente dans le vêtement entre l'époque de Charlemagne et celle de saint Louis) représente un contraste faible, presque un camaïeu: ces deux couleurs sont voisines sur l'axe chromatique. Or pour notre œil d'aujourd'hui il s'agit d'un contraste violent, opposant une couleur primaire et sa couleur complémentaire. Inversement, associer du jaune et du vert, deux couleurs voisines dans le spectre, représente pour nous un contraste relativement peu marqué, alors que c'est au Moyen Âge le contraste le plus fort que l'on puisse mettre en scène: dans les images comme dans la société, on s'en sert pour vêtir les bouffons, les jongleurs, les marginaux, les fous et tous ceux qui doivent impérativement se faire remarquer par leur vêtement.

Ici encore, il faut se méfier de toute attitude anachronique et ne pas prendre pour bariolées, violentes ou contrastées des combinaisons de couleurs qui pour les sensibilités anciennes ne l'étaient pas, ou bien croire sages ou paisibles des associations ou des juxtapositions renvoyant en fait à des comportements dangereux, transgressifs ou diaboliques.

À ces dangers de l'anachronisme se rattache celui de l'oubli ou de la méconnaissance des règles ou d'habitudes qui pendant des siècles ont codifié les usages de la couleur, y compris et surtout dans le monde des emblèmes et des symboles. Ici, en effet, les couleurs n'existent qu'en nombre limité; tout se construit autour de six couleurs de base: blanc, rouge, noir, vert, jaune, bleu. S'y adjoignent parfois le violet, l'orangé, le rose et le gris, mais cela est tardif. Ce sont toutes des couleurs « abstraites », des couleurs conceptuelles, des couleurs absolues dont les nuances ne comptent pas. Dans les armoiries du roi de France, par exemple, le champ d'azur peut être bleu ciel, bleu moyen, bleu outremer, et les fleurs de lis jaune citron, jaune orangé voire vraiment d'or ou dorées: cela n'a aucune importance ni aucune signification. L'artiste est libre de traduire cet *azur* et cet *or* comme il l'entend, selon les supports sur lesquels ils travaillent, les techniques qu'il emploie et les précoc-



cupations esthétiques qui l'habitent. Au fil du temps, les mêmes armoiries peuvent donc être représentées avec des nuances de couleurs très différentes et néanmoins rester les mêmes armoiries. À l'époque contemporaine, ce caractère absolu, presque abstrait, des couleurs héraldiques et emblématiques est repris par le code des drapeaux. Aucun texte constitutionnel ne définit, par exemple, le bleu et le rouge du drapeau français. Ce sont des couleurs abstraites, exprimant l'idée générique de bleu et de rouge. Elles peuvent se matérialiser sur l'étoffe par toutes sortes de nuances (qui du reste changent au gré des intempéries) sans que la signification du drapeau ne soit en rien modifiée. Et ce qui vaut ici pour le drapeau français, vaut aussi pour tous les autres drapeaux européens, nationaux ou régionaux.

Ceux-ci sont du reste souvent les héritiers des armoiries, ou du moins ont été conçus dans l'esprit des armoiries. Par là même ils obéissent pour la plupart aux règles du blason, principalement à la règle des couleurs. Or le blason n'emploie pas n'importe comment ses six couleurs. Il les répartit en deux groupes : dans le premier, il place le blanc et le jaune ; dans le second, le rouge, le noir, le bleu et le vert. La règle fondamentale de l'emploi des couleurs interdit de juxtaposer ou de superposer (sauf pour ce qui concerne les petits détails) deux couleurs qui appartiennent au même groupe. Prenons le cas d'un écu dont la figure est un lion. Si le champ de cet écu est rouge, le lion pourra être blanc ou jaune, mais il ne pourra être ni bleu, ni noir, ni vert, car le bleu, le noir et le vert appartiennent au même groupe que le rouge. Inversement, si le champ de l'écu est blanc, le lion pourra être rouge, bleu, noir ou vert, mais pas jaune. Cette règle fondamentale existe dès l'origine des armoiries et a toujours et partout été respectée (les infractions dépassent rarement 1 % des cas dans un ensemble d'armoiries données). On suppose qu'elle a été empruntée aux bannières et aux enseignes vexillaires – dont l'influence sur les premières armoiries a été considérable – et qu'elle est d'abord liée à des questions de visibilité. Les premières armoiries, toutes bichromes, sont en effet des signes visuels faits pour être vus de loin. Mais ces questions de visibilité ne suffisent pas à expliquer l'ensemble du problème. Celui-ci relève aussi de la riche symbolique des couleurs à l'époque féodale, symbolique alors en pleine mutation. À une société nouvelle – celle qui se met en place en Occident au lendemain de l'an mil – correspond un nouvel ordre des couleurs : le blanc, le rouge et le noir ne sont plus les seules couleurs de base comme c'était souvent le cas pendant l'Antiquité et le haut Moyen Âge ; désormais le bleu, le vert et le jaune sont promus au même rang, dans la vie sociale et dans tous les codes sociaux qui s'y rattachent. L'héraldique naissante est l'un de ces codes.

Quoi qu'il en soit de son origine, cette règle d'emploi des couleurs doit être connue car elle a conditionné au fil des siècles toute création d'armoiries et toute création d'emblèmes se situant dans la mouvance héraldique.

Les drapeaux, les logos, les panneaux de signalisation (y compris ceux du code de la route) font partie de cette mouvance.

Aux dangers de l'anachronisme et à la prégnance de l'héraldique s'ajoutent les risques de surlectures. Le tout petit nombre des couleurs employées dans le domaine de l'emblématique et de la symbolique, le fait que leurs nuances ne comptent pas et que leurs combinaisons soient soumises à des règles contraignantes, rendent difficiles les interprétations. Que signifie exactement – c'est-à-dire historiquement – le choix de telle couleur, de telle association, de telle mutation ? Bien souvent, nous ne sommes pas capables de répondre à cette question mais, faute de l'admettre, nous faisons dire aux couleurs tout et n'importe quoi ; d'autant que tous les problèmes – matériels, techniques, iconographiques, artistiques, symboliques – se posent en même temps. Comment interroger les couleurs ? Quelles questions poser et dans quel ordre ? Aucun chercheur, aucune équipe n'a encore à ce jour proposé une ou des grilles d'analyse pertinentes qui aideraient l'ensemble de la communauté savante. C'est pourquoi, dans l'interprétation des couleurs emblématiques ou symboliques, tout chercheur – moi le premier, sans doute – a tendance à ne retenir, parmi les différentes hypothèses possibles, que celle qui l'arrange par rapport à la démonstration qu'il est en train de conduire et, inversement, à laisser de côté toutes celles qui le dérangent. C'est évidemment là une mauvaise façon de travailler mais c'est sans doute la plus fréquente. Elle n'est du reste pas propre aux historiens des emblèmes et des symboles. Les historiens de l'art et ceux des textes littéraires procèdent pareillement. Sous leur plume, les couleurs peuvent dire tout et le contraire.

Le pire, toutefois, n'est pas là. Il se trouve dans les interprétations ésotériques ou ésotérisantes, voire psychologisantes ou délirantes, qui sont parfois proposées, notamment par des historiens amateurs. Et malheureusement ce sont souvent de telles interprétations qui ont les faveurs du grand public. Il faut absolument les combattre et rappeler que l'histoire des emblèmes et des couleurs n'a rien à voir avec le monde de l'ésotérisme ou de l'hermétisme, ni avec la psychanalyse qui est un outil de notre temps, conçu pour notre temps.

Il faut également insister sur la façon dont, comme n'importe quel signe, un emblème ou une couleur ne vient jamais seul. Envisagés isolément, ils n'ont guère de signification, mais ils ne prennent au contraire tout leur sens que pour autant qu'ils sont associés ou opposés à un autre emblème ou à une autre couleur. En fait, il n'y a jamais d'emblème ou de couleur isolée, mais, à une époque donnée, dans un milieu ou une région donnée, un système collectif d'images et de couleurs emblématiques qui s'interpellent et se répondent, posant par là même à l'historien des problèmes qui sont d'abord d'ordre sémiologique. Tout emblème répond à un autre emblème.

Toute couleur s'intègre à un système d'ensemble qui lui donne sa place et sa signification. Le croissant musulman n'a pris le pas sur les autres figures islamiques qu'à partir du moment où, à l'époque des croisades, il s'est opposé à la croix des chrétiens. Le tricolore du drapeau français, né au début de la Révolution, ne se comprend vraiment que par écho au tricolore du drapeau américain, apparu quelques années plus tôt de l'autre côté de l'Atlantique. Le briquet de Philippe le Bon puis de la Toison d'or s'explique par une déformation graphique et symbolique du rabot de Jean sans Peur, lequel avait été choisi par ce prince, au tout début du XV<sup>e</sup> siècle, pour « raboter » l'emblème d'un autre prince, le bâton écôté de Louis d'Orléans, ennemi de Jean sans Peur. Les exemples de ce fonctionnement « généalogique » des emblèmes pourraient être multipliés, comme vont à présent le montrer les contributions réunies dans ce volume.